



**ASSOCIATION DU FESTIVAL DES PETITES EGLISES DE
MONTAGNE**

www.festivaldespetiteseglises.fr

BULLETIN DE SOUTIEN 2022

Depuis maintenant 16 ans, à chaque saison estivale, petites églises et chapelles de la vallée d'Aure accueillent de nombreux concerts organisés par notre association. Proposer une production musicale éclectique de grande qualité (concerts lyriques, musique classique, musique du monde, jazz ...), mais également valoriser le riche patrimoine religieux de la vallée sont les objectifs poursuivis par le Festival des Petites Églises de Montagne.

Les soirées programmées durant l'été donnent également l'occasion de rencontrer en toute convivialité musiciens, habitants, touristes ...

Vous pouvez aider le Festival à perdurer et à se développer en adhérant à l'association au moyen d'une modeste cotisation de 10€ par an et par personne.

*Par ailleurs, l'association étant reconnue d'intérêt général, un don à celle-ci vous permettra de déduire fiscalement 66% du montant de ce dernier dans la limite de 20% de votre revenu imposable. **Ainsi, pour un don de 30 € (montant à partir duquel nous délivrons les reçus fiscaux), la somme déductible des impôts est de 19,8 €. Vous ne versez donc, en net, si vous êtes imposable, que 10,2 €.***

Envoyez votre adhésion ou votre don par chèque à l'adresse suivante:
Association du Festival des petites églises de montagne
1 rue de la piscine - 65170 Saint Lary-Soulan

Nous vous remercions pour votre soutien.

FESTIVAL DES PETITES EGLISES DE MONTAGNE

Cotisation - année 2022 Don - montant :

(cochez la case concernée)

NOM et Prénom.....

ADRESSE.....

.....

Adresse MAIL.....@.....

Téléphone.....

Fait à le

Signature :